



# Soutenir un enfant au Sénégal

retourner ce feuillet signé et complété à

## Astou - Une fleur dans le désert

Vallansanges - 23 130 Puy Malsignat

Association loi 1901 N° enregistrement 12026406 en date du 25/11/2002 - N° SIREN 447 473 836

### Coordonnées du parrain

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature (précédée de « lu et approuvé ») :

Je désire participer au financement de la scolarisation d'un enfant  
Je paie par virement bancaire automatique mensuel à l'aide du RIB joint  
Un parrainage de **350 €** (dont cotisation de **50 €** à l'association) permet de  
donner un coup de pouce à la famille d' **1 enfant** sénégalais vivant au Sénégal,  
afin d'améliorer ses conditions de vie au sein de sa famille et d'apprentissage  
dans son pays pendant un an (scolarisation à l'école du quartier, aide  
alimentaire de la famille).

Il est possible à plusieurs parrains de se regrouper pour parrainer un enfant. Le parrainage ne peut débuter que lorsque l'engagement global de 300 € est pris. Un des parrains est nommé responsable du parrainage et s'acquitte de sa cotisation annuelle.

**Astou - Une fleur dans le désert** [www.astou.org](http://www.astou.org)

[asso.astou@netcourrier.com](mailto:asso.astou@netcourrier.com) 06 26 06 07 21

Le parrainage est assimilé à un don et donnera lieu à un reçu pour « don aux œuvres » pour valoir ce que de droit auprès de l'administration fiscale (2/3 de votre don est déductible de votre impôt), et sera expédié par mail ou courrier à l'adresse indiquée plus haut.

Ce parrainage ne donne aucun droit sur l'enfant. L'association se réserve le droit de transférer le parrainage sur un autre enfant si les circonstances l'exigent.